

Le Beausset Mag'

Magazine d'informations municipales
N° 4 > Décembre 2015 / Janvier 2016



Expo Playmobil®



Chères beaussétaines,
Chers beaussétains,



2015 Année douloureuse.

L'année a été marquée par des évènements tragiques qui sur notre territoire national, ont fait surgir la mort infligée par des terroristes fanatiques et barbares.

En 11 mois, la France a été gravement atteinte par 2 fois.

Le sang, les cris, les larmes ont fusé, le chagrin, la douleur ont crevé nos cœurs, la solidarité nationale et internationale s'est exprimée sans équivoque, de manière forte et poignante.

Nos politiques ont en charge l'intérêt et la sécurité du pays. Je forme le vœu qu'ils soient en capacité d'accomplir cette mission suprême, avec la volonté, la détermination et les moyens adéquats, loin d'une indécente récupération et instrumentalisation de communication politique. Ce sont des actes dont les français ont besoin.

Ici au Beausset, comme en tant d'autres communes, nous avons vécu et nous allons continuer à le faire presque normalement. Nous n'occultons rien, nous n'oublions rien, mais en pleine conscience, nous disons

OUI à la VIE !

C'est pourquoi dans ces pages, vous lirez ce qui s'est passé au Beausset et vous prendrez connaissance du programme des festivités de décembre préparées à votre intention.

A toutes et à tous, je souhaite de connaître une fin d'année apaisée, dans la chaleur bienheureuse de votre foyer. Que dans cette période de Joie et de Partage qui traditionnellement s'ouvre à pareille époque, chacun trouve à s'épanouir, à aimer et à être aimé.

Votre Maire,

Georges Ferrero

1^{er} vice-président de la Communauté de Communes
Sud-Sainte Baume

> Sommaire

> Édito	p. 2
> Devoir de mémoire	p. 3
> Vie pratique	p. 4, 5
> Vie politique	p. 6, 7, 8
> Finances	p. 9
> Travaux	p. 10, 11
> Ça c'est passé au Beausset	p. 12, 13
> Logements sociaux	p. 14, 15
> Bon à savoir	p. 15
> Jeunesse	p. 16, 17
> Essor commercial	p. 18
> Etat civil - tribune opposition	p. 19
> Dans l'actu - AMF	p. 20
> Focus	p. 21
> Programmation des Fêtes	p. 22, 23
> Invitation aux Vœux du Maire	p. 24

www.ville-lebeausset.fr

Directeur de la publication : Monsieur le Maire, Georges Ferrero
Rédaction : Cabinet du Maire et Service Communication
Photos : Collaboration experte et bénévole de M. Thierry Gueirard
Conception graphique et réalisation : www.imprimerietrulli.com
Dépôt légal à parution
Ne pas jeter sur la voie publique



Le Maire et Guillaume Garcia du Conseil municipal des jeunes, ensemble pour déposer la gerbe commémorant l'appel du Général de Gaulle.

Les Anciens Combattants du canton, ceux d'Indochine, le Souvenir Français, l'ensemble des associations patriotiques représentées sur la commune, la délégation de la 35 F, les porte-

drapeaux, la Municipalité, tous apportent, au-delà même des poignants témoignages, la solennité et la dignité nécessaires au recueillement de la population qui participe, nombreuse, à ces commémorations : anciens, familles et enfants. Les prestations de l'Avenir Musical qui ponctuent ces manifestations attestent de l'implication active du monde associatif.

Hors notre territoire communal nous avons participé à la commémoration du charnier de Signes et l'hommage à Honoré d'Estienne d'Orves au Broussan.

Cérémonies patriotiques

Plusieurs manifestations se sont déroulées au cours de ces derniers mois pour rendre un hommage appuyé aux victimes qui ont durement payé leur engagement sans faille à la défense de la liberté et de la patrie, et ce quel que soit le conflit.



Devant la stèle Antoine Simoni



Centenaire 14 /18

Pour la deuxième année consécutive, le Collectif s'est encore magnifiquement mobilisé pour faire revivre la vie quotidienne des civils et celle des tranchées en 1915, le rôle des femmes, les grandes étapes de cette année de combat en soulignant les actions de la Marine,...

Françaises au service de la patrie » entre le 10 et le 14 novembre.

Les enfants des écoles ont été à la fois intéressés et émus à ces évocations ; d'ailleurs beaucoup s'étaient appliqués à la confection de dessins, visuels et collages, aboutissement d'un travail de recherche historique et humain. Ils ont eu le plaisir de voir leurs œuvres trôner en bonne place au cœur de l'exposition.

La population a répondu présente pour visiter l'exposition et participer aux films et conférences qui ont émaillé ces journées baptisées « Honneur aux Poilus – Enrôlement volontaire des

L'initiative de la démarche a été l'œuvre du collectif 14-18 présidé par Eric Richy en 2014, Gilles Hornez cette année et qui vient de passer le flambeau à Yves Decarpigny pour l'expo 2016.

On pourrait espérer que le devoir de mémoire soit associé à des événements tragiques mais appartenant au passé. Malheureusement il n'en est rien et le 16 novembre dernier, c'est un immense élan d'émotion et de solidarité qui a submergé l'Esplanade Charles de Gaulle à l'appel de la Municipalité pour rendre hommage aux victimes du 13 novembre.

130 victimes à Paris tombées sous les coups de la folie meurtrière, née d'une idéologie barbare !

Au Beausset, une foule compacte de FILLES ET FILS DE LA REPUBLIQUE s'est réunie pour pleurer la liberté bafouée et la vie réduite à néant.



L'année scolaire 2015-2016 a été déclarée "Année du sport, de l'École à l'Université" (ASEU)

Cette opération a pour objectif de promouvoir la pratique sportive des jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs éducatives et citoyennes véhiculées par le sport.

Le bureau de Poste du Beausset s'est offert une cure de jouvence !

Fermé depuis le 13 octobre, le bureau de Poste du Beausset a rouvert ses portes vendredi 13 novembre. D'importants réaménagements ont été mis en œuvre dans un souci de modernisation. Bureaux mieux agencés, plus aérés, plus sécurisés faciliteront le parcours de ses clients. L'accueil se fait désormais dès l'entrée et les guichets ont laissé la place à des îlots, plus ergonomiques et plus polyvalents. Nouveau également, un distributeur automatique de billets est installé en intérieur.



Pour recevoir de manière numérique le programme mensuel des manifestations du Beausset,

n'hésitez pas à en faire la demande par mail à :

communication@ville-lebeausset.fr

Vous le recevrez dès le mois suivant.



Et n'oubliez pas, vous pouvez suivre toute l'actualité du Beausset sur la page Facebook :

www.facebook.com/lebeaussetofficiel

(Il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte Facebook pour consulter cette page).

Curage des fossés

La Municipalité vous rappelle que, selon l'article 640 du Code Civil, tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété. Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés, et l'entretien régulier de ces derniers, à la charge du propriétaire sur lequel il se trouve, doit permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). En collectant les eaux, les fossés alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé aussi bien dans un souci de réduction des risques pour les biens et les personnes que de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement).

Comment entretenir son fossé ?

- le ramassage des embâcles (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...) pouvant gêner les écoulements au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) ;
- le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;
- le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore ;
- l'élagage des branches basses et pendantes en automne ;
- le curage du fossé par tronçons (de moins de 100 m) tous les 5 - 10 ans (selon la qualité de l'écoulement des eaux) en automne pour le maintenir dans sa largeur et sa profondeur naturelles initiales.

Conformément à l'article R216-13 du Code de l'Environnement, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux.

Pharmacie

La Pharmacie, située à proximité des écoles et des pompiers, a été reprise par M. Nicolas SPINELLI, jeune pharmacien. La pharmacie bénéficie d'un parking privé et vous accueille du lundi matin au samedi soir, pour vos médicaments, produits de parapharmacie, matériel médical, phytothérapie, aromathérapie, homéopathie.

Le Félibrige

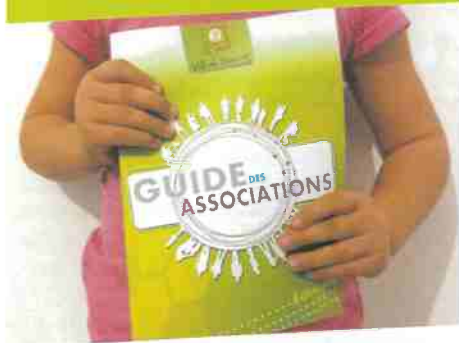
Rond-point de Lattre de Tassigny

Tél. : 04 94 98 70 36

lapharmacielebeausset@gmail.com

Laissez-vous guider par les associations...

Nous vous rappelons que le guide des associations 2015-2016 est à votre disposition gratuitement dans les points d'accueil municipaux. Il est encore temps de trouver une activité proposée par les nombreuses associations du Beausset ! Les enfants ne seront pas en reste avec la page de jeux qui leur est consacrée.



Bienvenue !

Bienvenue au colonel Christophe Herrmann qui a officiellement pris le commandement du groupement de gendarmerie du Var à la Tour Royale le 4 septembre dernier.

STOP-DJIHADISME

Nos jeunes peuvent se révéler des proies faciles face à un endoctrinement particulièrement bien organisé. Si vous pensez qu'un de vos proches est en train de changer, s'il adopte les comportements suivants :

- Rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches,
- Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine,
- Nouveaux comportements dans le domaine alimentaire, vestimentaire, linguistique, financier,...
- Changements de comportements identitaires par des propos associatifs, le rejet de l'autorité ou celui de la vie en collectivité,
- Repli sur soi, fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste,
- Allusion à la fin des temps.

Il est peut-être victime d'un processus de radicalisation. Plus ces signes de changements sont nombreux et plus ils doivent alerter famille et entourage.

Face à cette situation, il faut dès que possible prendre contact avec **le numéro vert mis en place par le gouvernement : 0 800 005 696** du lundi au vendredi de 9 à 18 heures. La plateforme téléphonique est à votre écoute. Vous avez également la possibilité de remplir en ligne un formulaire de signalement sur www.stop-djihadisme.gouv.fr



Signalement des cas de mэрule

La mэрule est un champignon lignivore qui attaque les bois humides dans les habitations (plinthes, parquets, lambris, menuiseries) et détériore les murs et matériaux. Les conséquences sanitaires et de sécurité liées à cette contamination peuvent être graves, avec des risques d'effondrement des bâtis, planchers, charpentes ou poutres ou de complications respiratoires et ORL (bronchites, otites, sinusites, asthme) liées à l'insalubrité du logement.

Le traitement nécessaire à l'élimination et la rénovation qui s'ensuit peuvent s'avérer très onéreux.

Selon le dispositif prévu aux articles L.333,6 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, les foyers concernés par cette contamination doivent se signaler volontairement auprès de la mairie.

Que vous soyez habitant ou propriétaire, si vous vous trouvez dans ce cas de contamination à la mэрule, merci de bien vouloir vous rapprocher de l'accueil de la mairie qui vous inscrira sur un registre.

La mairie se chargera ensuite de transmettre la liste de ces zones identifiées à la Préfecture du Var qui délimitera par arrêté les zones de présence d'un risque de mэрule.

Mairie du Beausset - Place Jean Jaurès - 83 330 Le Beausset

Tél. : 04 94 98 55 75 - accueil@ville-lebeausset.fr

Révision du PLU : Le Conseil Municipal du 4 juin 2015 a décidé de l'engagement d'une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 août 2012.

Modification du PLU : Ce même Conseil a décidé une procédure de modification du PLU afin d'ouvrir à l'urbanisation la zone II AU située à l'ouest de la commune, en limite de centre urbain. Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la Mairie pour permettre aux administrés de faire part de leurs remarques.

1^{er} point d'étape du mandat municipal.

Une réunion publique s'est tenue le 22 septembre, elle a été l'occasion de revenir sur les grandes lignes de 17 mois de mandature.

Georges Ferrero - Maire

Ça n'est pas un bilan, nous en sommes loin puisque le terme du mandat c'est 2020. Mais un point d'étape.

Nous avons bien travaillé depuis ce samedi d'investiture 5 avril 2014; parfois je suis frustré que les choses n'aillent pas aussi vite que je le voudrais, mais si le mandat municipal est de 6 ans c'est bien parce que les actions sont longues à mettre en place, à réaliser et à financer.

Je vous propose de balayer les différents engagements que nous avons pris, pour vous dire où nous en sommes. Les élus vont s'exprimer sur les dossiers qu'ils font avancer.

Madame Nathalie Munoz - Adjointe aux finances

Dans un contexte économique défavorable, nous avons assumé :

- le financement des rythmes scolaires qui s'élève à 160 000 €
- nous avons négocié avec les services de l'Etat pour ramener à 308 000 € la pénalité pour la non réalisation des logements sociaux qui s'élevait à plus de 587 000 €,
- l'Etat nous contraint à participer à un fonds de péréquation à hauteur de 100 000€.
- Avec la baisse de la dotation globale de fonctionnement, c'est une perte de recette de 232,000 € que nous subissons,

Ces contraintes et réductions nous ont conduits à revoir notre fiscalité d'une manière modérée. Pas plus que vous, nous n'aimons les augmentations d'impôt mais ne pas les avoir augmentés pendant 12 ans c'était totalement déraisonnable et plus tenable.

Face à cette situation, et soucieux des deniers publics, nous nous sommes engagés et continuerons :

- à assurer une gestion rigoureuse en maîtrisant nos dépenses courantes. Nous renégocions

les contrats d'achat de l'eau, d'électricité, de téléphonie... Nous voulons diminuer les coûts mais ne pas vous offrir des services au rabais. Par exemple nous voulons continuer de proposer à nos enfants des repas « faits maison » élaborés par notre personnel en régie. Le coût d'un repas servi coûte à la commune 11 €. Nous le facturons à la famille 2.80 €. Nous avons augmenté la capacité d'accueil en périscolaire (soit 300 000 €) pour que plus d'enfants puissent en bénéficier...

- Alors que la plupart des collectivités a réduit de 10% les subventions, notre choix a été de maintenir les subventions aux associations, mais aussi aux écoles et à notre CCAS.

- Nous continuerons à investir. D'ailleurs, je précise que notre ratio par habitant en ce qui concerne l'endettement est bien inférieur à la moyenne nationale de la même strate démographique puisqu'il est au Beausset de 494 €/habitant contre près de 900 € pour les autres communes.

Cet indicateur nous permet, malgré ce contexte économique, d'envisager dans un cadre pluriannuel, des équipements structurants puisque c'est ce que nous voulions.

Madame Sybille Rey - 1^{ère} adjointe - déléguée à l'action sociale, la solidarité et la sécurité

- Dès notre arrivée nous avons dû intervenir sur des questions de sécurité, particulièrement importantes: sécurisation de la gare routière, dégagement du champ de vision par la refonte des ronds-points, mise en place de plateaux traversants aux abords des écoles, matérialisation des passages piéton accentuée par la présence d'agents assermentés aux heures d'ouverture et de fermeture des classes, nous souhaitons réhabiliter l'usage des passages souterrains...

- Un policier municipal est entré en fonction le 1er septembre. Les effectifs de notre police seront augmentés dès le début de l'année prochaine mais nous devons palier à l'arrêt maladie d'un agent et à la mutation d'un autre. Nous travaillons à réduire le déséquilibre entre le nombre de policiers municipaux et d'ASVP. Nous luttons contre le stationnement anarchique ou dangereux, les poubelles déposées n'importe où et à n'importe quelle heure sont aussi des comportements contre lesquels nous agissons. Recevoir un PV ne fait pas plaisir mais c'est un moyen efficace de lutte contre les infractions quand les rappels à l'ordre et autres avertissements ne suffisent pas,

- La police municipale et les ASVP sont présents dans le centre et dans les écarts et vous êtes nombreux à nous remercier de les voir tourner à vélo, à pied ou en voiture.

- Salubrité : lutte contre les végétaux malades (platanes), lutte engagée contre les pigeons, les rats, divagation des animaux... et nous avons même été confrontés à un élevage de boas !

- Solidarité intergénérationnelle: nous avons instauré les colis de Noël à côté du repas des aînés que nous organisons. Ainsi dès 75 ans, les beaussettans ont le choix entre un colis de fête à consommer à la maison ou un déjeuner à partager dans une ambiance de fête.

- Actuellement avec l'aide de 3 conseillères municipales : Marie-José Imbert, Monique Albérola et Annie Barthélémy nous remettons de l'ordre dans le cimetière qui en avait grand besoin,

- Avec elles et Irène Giordan, des visites aux personnes âgées et isolées sont effectuées y

compris en dehors des périodes de canicule où des bouteilles d'eau leur sont portées,

- Avec Rachida Amar, l'Espace Emploi et le BIJ plusieurs initiatives en faveur de l'emploi ont été prises : nous avons conventionné avec la MIAJ et une permanence régulière a été créée ; une session Azur-Emploi a été créée pour rapprocher les demandeurs d'emploi ou de jobs d'été des entreprises. Cela a été un franc succès et la date du 30 mars 2016 est retenue pour la 2^{ème} édition, avec une extension communautaire.

- Avec la Maison de Retraite Manon des Sources nous travaillons à l'implantation d'une unité dédiée à la maladie d'Alzheimer de 20 lits, prochainement opérationnelle,

- Il est une question que nous n'avions pas imaginée avec autant de force: l'intrusion des gens du voyage ! Vous savez que le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage actuellement en cours sur la période 2012 - 2018 prévoit à l'échelle intercommunale (Saint-Cyr/Sanary/Bando/La Cadière/Le Beausset) la réalisation d'une petite aire d'accueil d'une trentaine d'emplacements et une aire de grand passage de 150 places environ. A ce niveau-là, le projet est forcément porté par la Communauté d'Agglomération. Dans l'intervalle et à chaque arrivée de caravanes, nous avons utilisé la voie judiciaire pour obtenir la condamnation à quitter les lieux des caravanes. Mais que de temps passé en discussions, négociations et procédures ! Les salissures, les dégradations, la concurrence aux entreprises patentées, les déchets verts amoncelés ça et là dans la campagne... et la liste des nuisances ne s'arrête pas là. Quand les caravanes sont installées sur des parcelles privées, nous ne pouvons pas agir pour le compte des propriétaires qui ne déposent pas plainte. Nous les invitons encore une fois à faire ce qu'il convient pour empêcher de tels envahissements.

- On vous avait promis de faciliter l'accès au logement et c'est ce qui a été fait puisque 80% des résidents des derniers programmes ouverts à l'habitat sont originaires du Beausset.

Eric Bonny, adjoint au développement économique

- FISAC Sitôt reçue la somme de 3.096,35 € allouée dans ce dossier, nous l'avons reversée à l'Association des commerçants.

- ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE : le projet sera intégré dans la révision du PLU

- MARCHES HEBDOMADAIRES :

Des libertés étaient prises avec le règlement et nous y avons mis de l'ordre pour éviter les emplacements anarchiques, les surfaces non respectées, ... afin de rendre nos marchés attractifs. Les tarifs des emplacements ont été revus car ils n'avaient pas bougé depuis si longtemps que les recettes étaient très éloignées de ce que coûte à la collectivité le nettoyage !

Le marché du dimanche a été concentré au niveau de l'esplanade Charles de Gaulle (devant la Poste). Recentré dans un espace qui lui donne de la convivialité et de la chaleur, il est très

apprécié et vous êtes très nombreux à approuver ce déplacement qui laisse l'accès au centre du village et libère du stationnement.

- SIGNALÉTIQUE :

La signalétique actuelle est obsolète et incomplète. Sa refonte est en projet pour que les entreprises soient plus facilement repérables par la clientèle. Ce système de fléchage répondra à un double besoin d'information et d'esthétique. Il permettra de supprimer les panneaux « faits maison » qui fleurissent n'importe où sur le domaine public.

- ILLUMINATIONS

L'an dernier nous avons décoré et illuminé notre commune, cette année nous poursuivons pour faire encore plus et mieux.

- Vous aimez flâner dans les rues du Beausset mais vous étiez souvent gênés par des obstacles en tous genres : tables et chaises sur les trottoirs, signalétique au sol, ... nous avons entendu la difficulté des mamans avec poussette ou enfants en bas âge, celle des personnes à mobilité réduite. Nous avons donc demandé à chacun des établissements de laisser les trottoirs complètement libres dès la fin du Bol d'Or.

Patrick Spinet : adjoint aux travaux

• Stationnement : Une étude est en cours et plusieurs pistes sont investiguées.

La création de parc de stationnement ne se fait pas au hasard, les lieux choisis doivent être rationnels, le coût de réalisation raisonnable et l'ouvrage doit être en rapport avec les besoins des administrés.

Cela nécessite des études préliminaires, des procédures longues et complexes tant du point de vue du site, que de l'acquisition du foncier mais également du financement de l'opération et de sa réalisation proprement dite.

Dans un contexte financier extrêmement tendu pour les collectivités, la recherche de financements adaptés et les moins coûteux possible est au centre de nos préoccupations. Ce sont donc des projets à long terme que l'on ne peut avoir bouclé au terme de 17 mois de mandat.

• Les feux tricolores vont être supprimés. la SPL ID 83 dépendant du Conseil Départemental a été mandatée pour la réalisation d'un giratoire doté lui aussi de plateaux traversants au croisement du Bd du 11 novembre du Bd de la Libération et du Bd du 8 mai afin de réguler et fluidifier la circulation automobile et donc de sécuriser les déplacements piétons.

• Le sens de circulation a été reconsidéré et nous attendons la création du giratoire ci-dessus pour l'établir définitivement.

• L'aménagement de la place Ch. De Gaulle fait partie de nos préoccupations. Mais les contingences financières ne nous permettent pas d'être sur tous les fronts en même temps.

Dans un premier temps les arbres en place vont être retirés (et replantés ailleurs) ce qui nous permettra de les remplacer par d'autres qui procureront beaucoup plus d'ombre.

• Place handicapée angle mairie... La place qui avait disparu a été réhabilitée

Nous avons également procédé à :

• La transformation des giratoires paysagés des carrefours De Latre de Tassigny et Pampidou en « jardins secs »

Ces travaux répondaient à un triple objectif à savoir :

- Satisfaire à des impératifs d'économie, accroître la sécurité des usagers et s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Fanny Fauci, adjointe à l'urbanisme

Par souci d'efficacité, nous allons essentiellement concentrer nos travaux sur le logement, la révision et modification du PLU.

En début d'année nous avons signé une convention avec l'établissement Public Foncier pour permettre de mener des études, répondre au maximum aux objectifs imposés par l'état et bien sûr à ceux que nous nous fixons pour le développement de la commune.

Des projets de logements sont en cours au cœur du village notamment rue Font Neuve et rue Victor Rougier avec une prévision de 20/25 logements chacun.

Nous avons désigné par appel d'offres le cabinet d'étude CITADIA pour nous accompagner à la révision et la modification du PLU de la commune :

Cette révision est nécessaire dans un premier temps, pour intégrer la mise aux normes des nouvelles réformes notamment celle de la loi ALUR et les dispositions du code de l'urbanisme imposées par l'état. Ainsi la loi Grenelle 2 qui impose la prise en compte de données écologiques. Le diagnostic agricole tout comme le diagnostic du schéma de gestion des eaux pluviales sont

Franky Lapierre, adjoint aux sports et à la Jeunesse

- On vous avait promis une plus grande ouverture du Complexe Sportif. C'est chose faite et il peut être ouvert le dimanche ce qui favorise les compétitions des associations sportives, mais aussi d'autres manifestations (tournoi Baroni, qualification des championnats de France de danse acrobatique, rencontre d'aïkido avec la venue exceptionnelle de la seule femme 7^{ème} dan au monde Madame Mariko Takamizo Shihan, rencontre de tir sportif avec la championne du monde au tir 25 m Mathilde Lamolle...)

- Avec la ré-organisation des équipes d'agents municipaux, nous visons l'entretien du bâtiment, la réfection des peintures des vestiaires du hall d'accueil, nettoyage des vitres, ... autant de tâches qui n'étaient plus réalisées depuis des années.

- De nombreux travaux ont été réalisés avec pour exemples le stade de rugby avec des interventions sur l'éclairage, enrobé, travaux de mise en sécurité filets de protection, portail, grilles. Citons aussi le boulodrome (éclairage qui était obsolète et qui consommait énormément)

Nous nous sommes également rapprochés des associations, participant à leur réunions, assemblées générales et manifestations diverses, en suivant de près leurs compétitions,

- L'accessibilité des locaux et commerces aux personnes à mobilité réduite est aussi un gros dossier sur lequel j'ai planché et j'ai organisé une réunion d'information avec le représentant de la Préfecture qui vous a donné toutes les modalités pratiques pour mettre vos locaux en conformité avec la législation.

Les économies réalisées sont bien réelles et ne se limitent pas à la seule économie d'eau pour l'arrosage ! Car ces ronds-points étaient engazonnés et que le gazon pousse quand on l'arrose ! Il faut donc le tondre or nos effectifs communaux ne nous permettant pas d'assurer la tonte il fallait payer une entreprise pour le faire,

• Dès le début de notre mandat nous avons lancé un audit interne du parc éclairage public sur la commune celui-ci a révélé des anomalies inacceptables comme les candélabres de la cour de l'école M. PAGNOL qui n'étaient pas reliés à la terre pour ne citer qu'un exemple. Nous avons immédiatement missionné un prestataire pour remédier à ce grave défaut de plus nous avons également programmé le remplacement d'une vingtaine d'armoires de commande d'éclairage public qui étaient dangereuses. Pierre Cabantous et Gérard Calussi m'aident particulièrement dans ce dossier avec le SIOV.

• Toujours dans la préoccupation sécuritaire nous avons procédé à la remise en état de nombreux chemins communaux sur les écarts par la réfection des revêtements, la création de pluvial ... Etc.

• Si nos priorités portent sur la sécurité des Beaussettans nous ne négligeons pas pour autant leur confort. Aussi avons-nous créé en plein centre-ville un havre de paix et de tranquillité avec la réalisation du square des « Demoiselles ».

• Nous régularisons progressivement les voiries et les trottoirs dont nous avons l'entretien. Nous allons acquérir une parcelle au Ch. De la Daby et afin de sécuriser ce secteur très emprunté, nous envisageons la création d'un giratoire afin de « casser » la vitesse; ces travaux seront à la charge du conseil départemental. Nous étudions la possibilité de création d'un cheminement piéton sécurisé entre le supermarché Casino et les Services Techniques (portion très fréquentée par les élèves du CFA),

• Nous avons sollicité l'accord du Conseil Départemental pour remettre en état l'aire de jeux derrière le collège sur le chemin de Pignet. L'objectif étant à court terme de réhabiliter l'aire de jeu de football ainsi que celle du multi sports par une réfection de leurs revêtements respectifs et d'aménager à l'intérieur du site une aire de stationnement pour les véhicules afin de ne pas engorger le chemin de Pignet.

aussi des études nécessaires à intégrer.

Le droit de l'urbanisme n'étant pas que contrainte, il y a aussi une bonne nouvelle à prendre en compte. Ainsi la première phase sera d'intégrer les tout nouveaux dispositifs de la loi MACRON qui redonnent une possibilité d'extensions et d'annexes comme des piscines en zone naturelle et agricole, ce qui n'était plus possible depuis la loi ALUR.

La révision du PLU amène également à la réflexion concernant les réseaux et équipements publics, et aux problématiques liées au logement, au développement économique et aux espaces naturels. Ainsi pour répondre à la demande de logements sociaux imposée par l'état, en respectant les 50% de mixité sociale que nous privilégions, nous ouvrons à l'urbanisation la Zone des Lecques, vous savez celle située à gauche de la Montée du Château pour se rendre au Castellet village.

Pourquoi cette zone en priorité ? parce qu'elle est déjà pourvue en réseaux, et qu'elle a un emplacement réservé au stationnement.

les mettant à l'honneur pour leurs résultats remarquables ignorés par le passé. De fait une meilleure collaboration s'est instaurée entre municipalité et associations. Je suis particulièrement heureux de voir le volontariat qui enrichit les actions municipales : les associations nous aident à l'installation des manifestations sportives ou festives et participent massivement aux NAP que Laurence Bousahla a mis en place. L'implication des associations dans la vie de la commune, c'est bien ce que nous recherchons et je remercie chaleureusement toutes celles qui y participent.

Nous avons équilibré de manière plus équitable les créneaux horaires attribués aux associations en prenant en compte le nombre de participants à l'activité, leur rôle et leur implication et donc leur contribution à l'intérêt local poursuivi par la commune et en évitant bien entendu les doublons d'activité. Ainsi nous ouvrons la porte à des disciplines qui n'étaient jusqu'alors pas représentées et nous permettons à certaines associations d'avoir les sections nécessaires pour participer aux compétitions départementales et régionales.

Pour englober plus d'enfants et de jeunes et leur offrir plus de loisirs de qualité, nous

avons fait le choix de mutualiser les services Jeunesse & Sport et Enfance ; permettant l'augmentation de 50% la capacité d'accueil club ado et de 30 % celle de l'école de natation et surtout l'organisation d'activités plus distrayantes. Nous menons des actions conjointement avec l'asso JHOV : Gestion du Foyer jeunesse qui accueille une moyenne de 35 élèves par soir ; lieu de détente et de jeux il participe aussi au soutien scolaire et offre des expériences inoubliables aux jeunes : récents voyages en Angleterre à Cambridge

Laurence Bousahla : adjointe aux Affaires scolaires et à l'enfance

Accueil des tout-petits

Nous poursuivons plusieurs pistes pour augmenter la capacité d'accueil sur la commune. La crèche actuelle a un projet d'agrandissement ; il y a aussi une demande de crèche privée tout comme l'installation de micro-crèches. L'une d'entre elles est susceptible de voir le jour prochainement et 2 autres sont à l'étude. Si les 3 micro-crèches aboutissent, ce seraient 30 places supplémentaires dans un proche avenir. Nous sommes attentifs à chacun des projets et au coût pour la commune.

Matern'land

La municipalité a mis à disposition une salle communale dotée d'un petit jardin à l'association « Matern'land » qui peut maintenant recevoir ses adhérents (assistantes maternelles et tout-petits) tous les matins et ce toute l'année. Rappelez-vous auparavant elle n'avait une salle que 2 matinées par semaine et hors vacances scolaires.

L'environnement de Matern'land est des plus agréables puisqu'il est à proximité immédiate du Square des Demoiselles.

Ecoles

ATSEM

Comme nous l'avons annoncé, depuis la rentrée de septembre 2014, les écoles maternelles de la commune sont dotées de 6 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles chacune (les ATSEM ou aides maternelle), soit 1 pour chaque classe réparties dans les classes par les équipes enseignantes.

Rythmes scolaires

Malgré notre opposition à l'application des nouveaux rythmes scolaires (NAP), il nous a fallu les mettre en place.

Notre priorité a été la gratuité et nous avons établi un rythme régulier en plaçant ce temps tous les jours de 15h30 à 16h30.

Avec de 85% de participation l'an dernier, on peut dire que les familles et les enfants ont été satisfaits de cette organisation avec une belle diversité des activités proposées.

Pour la rentrée 2015, quelques changements avec l'introduction d'activités libres mais encadrées les lundis et vendredis permettant de répondre au besoin des enfants à s'amuser plus librement, mais également pour les plus petits, la possibilité de mieux respecter leur rythme (jeux, sieste, repas, ...).

ODEL

Concernant le périscolaire après 16h30, les mercredis après-midi et pendant les vacances

et à Limone en Italie pour 20 jeunes Beaussetains.

- Alors qu'il avait disparu du Beausset, le Téléthon 2014 est revenu au centre du village, avec la participation de très nombreuses associations. Nous avons reçu les félicitations de l'AMF avec près de 4 000 euros récoltés malgré une météo exécrationnelle ! La manifestation sera organisée tous les 2 ans.

scolaires, géré par l'ODEL VAR, la municipalité a fait le choix d'y maintenir les 10 places supplémentaires accordées par la PMI. Mais devant la demande très forte, nous mettons tout en œuvre pour créer des places supplémentaires à court terme notamment pour le périscolaire du soir. Nous travaillons également à l'ouverture d'un 2^{ème} accueil (sur Pagnol).

Travaux

Côté travaux, nous avons travaillé à la sécurisation des routes aux abords des écoles, avec l'installation des plateaux traversant et une meilleure signalétique,

Le portail d'accès situé près des écoles Malraux a été motorisé afin de sécuriser le cheminement des enfants,

Toutes les interventions de petite maintenance ont été réalisées en interne par nos services techniques, et un planning de nettoyage et de débroussaillage des écoles a aussi été mis en place,

Les travaux d'étanchéité des toitures des écoles ont été faits durant l'été.

Après 25 ans d'attente, le préau de l'élémentaire Pagnol va enfin voir le jour, les procédures étant lancées, celui-ci devrait être terminé pour la rentrée des vacances de Pâques.

En vue de l'implantation par la CASSB de TBI et de tablettes sur les 22 classes élémentaires de la commune, d'importants travaux ont été réalisés sous la direction d'Olivier CRISTOFARO, référent informatique et de Pascal DOUBLET, référent technique, (câblage informatique et Ethernet des salles, pose de bornes Wifi, installations électriques, déplacements des autres tableaux, ...).

Ainsi depuis septembre, les CM1 et CM2 sont équipés de TBI et d'I Pad, et les autres classes de primaires le seront d'ici Noël.

Transports intra-muros

Pour une meilleure gestion des transports, une participation de 50€ a été demandée aux familles des enfants prenant le bus scolaire intra-muros ; je vous rappelle que le coût réel pour la commune s'élève à 120€ pour un élève de l'élémentaire ou du collège et à 1 200€ pour un élève de maternelle. Depuis la mise en place de cette participation seuls les enfants utilisant réellement le service s'inscrivent, ce qui est beaucoup plus rationnel.

A notre demande, le Conseil Départemental a sécurisé certains arrêts qui jusque-là n'étaient pas vraiment visibles.

Club découverte

Je suis très heureuse d'avoir pu accueillir 12 enfants supplémentaires au Club Découverte avec belle diversité des activités pendant les séjours pour le plus grand plaisir des enfants.

Christian Dès : adjoint à la culture, au patrimoine et aux festivités

Comme promis nous avons veillé à une programmation festive et culturelle qui intéresse chaque tranche d'âge.

Nous avons créé la fête du printemps, tonifié la foire aux plants et initié à destination des jeunes une parade festive d'Halloween. Bien entendu nous maintenons les vide-greniers et nous remercions les associations qui s'impliquent.

- nous avons permis à de nombreux groupes et artistes du Beausset de s'exprimer et de se faire connaître lors de la fête de la musique, grâce à deux plateaux scéniques,

- Depuis 2 étés, nous développons des spectacles aussi diversifiés que de qualité : Cabaret, Jazz, imitations, Rapp, Pop, Reggae, rock, classique, lyrique et populaires ainsi que les apéritifs musicaux du dimanche matin.

- Le feu d'artifice avait disparu, nous l'avons intégré dans notre programmation et il est musical à l'occasion de la Libération du Beausset. C'est un très beau moment au Stade de Rugby !

- Vous étiez nombreux à espérer le retour des Estivales appelées aujourd'hui le Sun Tour et bien nous avons signé un partenariat avec Var Matin pour vous proposer ce spectacle le 1er mardi du mois d'août.

- La magie de Noël a enfin gagné Le Beausset,

Et pendant que les enfants s'émerveillent, les parents peuvent finaliser leurs achats à l'occasion du Marché de Noël. L'embrasement de l'Hôtel de Ville, les spectacles déambulatoires, la boîte aux lettres du Père Noël,....

Comme nous l'avons évoqué, nous avons soutenu la création d'un Comité des Fêtes pour accompagner les festivités organisées par la commune.

CULTURE

La culture est un axe fort que l'on déploie, grâce à la constitution et à la formation d'une équipe spécialisée.

Des fondations ont été établies avec l'amorce d'un festival Lyrique lors de l'été 2015, par la représentation d'un spectacle de Jazz de qualité, réunissant des artistes primés en 2013 dans les festivals de Jazz les plus reconnus (Marcjac et Antibes : (Grisbi)). Le concert lyrique a été donné en un lieu jamais encore utilisé, le Beausset-Vieux.

Une programmation d'artistes en devenir est faite à la Maison des arts (Les Poulettes, Marco Paolo, Compagnie l'Eclipse (avec la pièce de théâtre « Douze Jurées en Colières » de Reginald Rose),

Le pôle Saint Exupéry renforcera sa dimension culturelle en accueillant plusieurs expositions d'importance notamment avec des artistes reconnus comme Hubert Garnier.

Les associations culturelles de la ville sont encouragées dans leurs activités, nous les aidons matériellement et humainement, afin que leur mission de développement culturel du plus grand nombre soit remplie.

Voilà brossé en quelques mots le nouvel élan culturel et festif de la commune. Les festivités permettent de s'évader et la culture de s'ouvrir et de rêver.

L'autre sujet de satisfaction a été de pouvoir donner tous ces spectacles gratuitement, afin que chacun puisse en profiter sans bourse délier ; il a juste été demandé une participation modique au concert La Notte dell Opera.

Voilà dressé ce 1er point d'étape. Beaucoup de choses sont réalisées, d'autres sont en étude puisque je vous le répète nous calculons au mieux, en bons gestionnaires pour réussir cette difficile mais nécessaire adéquation du Mieux Vivre au Beausset sans plomber nos finances communales.

Chaque année, vous recevez vos avis d'impôts locaux, la taxe d'habitation et les taxes foncières. Sur ce même avis, figurent les impôts perçus par la ville, mais aussi par d'autres bénéficiaires (communauté d'agglomération, département, établissement public foncier, état).

Seule la première colonne de votre avis concerne la commune

Chaque année, le Parlement vote une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition. Pour 2015 les bases ont évolué de 0.90 %.

Le Conseil municipal se prononce uniquement sur les taux correspondant à la part de la Commune.

Ainsi, en 2015 les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties votés sont portés respectivement de 10,45 % à 11,13 % et de 22,32 % à 23,73 %.

Le nombre de foyers fiscaux au Beausset est de 5 590. Dans notre commune, la part des foyers non imposables est 43 %.

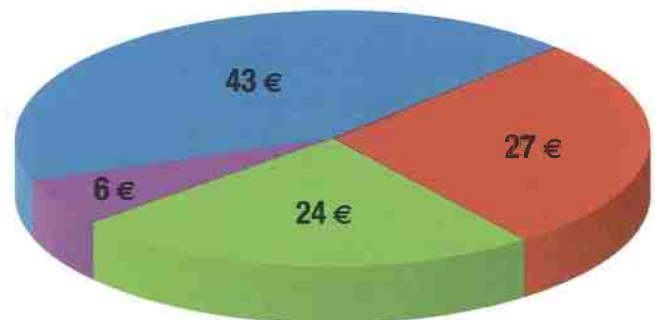
**TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES 2015
RÉPARTITION POUR 100 € DE TAXE FONCIÈRE**



■ COMMUNE ■ AUTRES BÉNÉFICIAIRES (État, départements, communautés, agglomération)

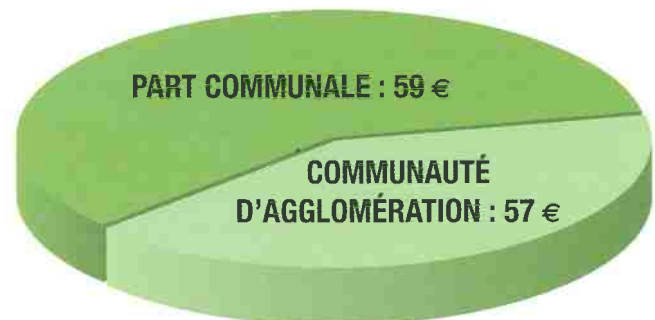
Le graphique signifie que pour 100 € de taxes versées, 43 € reviennent à la commune et 57 € aux autres organismes publics.

**TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES 2015
RÉPARTITION DE 100 € DE TAXE**



■ COMMUNE ■ DÉPARTEMENT ■ TEOM ■ ÉTAT

RÉPARTITION DE LA TAXE D'HABITATION



SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;

si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

À QUOI SERVENT VOS IMPÔTS ?



- 31 € : SERVICES GÉNÉRAUX (état civil, élections, cadastre, urbanisme, services techniques administratifs, ...)
- 16 € : AMÉNAGEMENT ET SERVICES URBAINS (voirie, propreté, éclairage public, espaces verts)
- 21 € : ENSEIGNEMENT
- 4 € : CULTURE
- 12 € : SPORTS JEUNESSE
- 6 € : INTERVENTIONS SOCIALES, LOGEMENT
- 10 € : SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

VOIRIE

Reprenons le cours des travaux en mentionnant avec satisfaction que le programme de voirie prévu au budget 2015 est entièrement engagé.

Revue de détail des travaux récemment effectués et ceux qui vont l'être tout prochainement.

- stade de rugby : un cheminement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été réalisé depuis le parking jusqu'au Club House, avec pose d'enrobé devant celui-ci,
 - Allée des Primevères : on a conforté la stabilité de la voie au droit du Gourganon en réalisant un enrochement protecteur,
 - Chemin Saint-Eutrope : S'appuyant sur une rétrocession, la commune a créé un trottoir et effectué les mises en réserve pour un futur éclairage public,
 - afin de protéger certaines voies lors des grosses pluies, des aménagements ont été réalisés Traverse des Platrières et Chemin du même nom ainsi que Place Frédéric Mistral. Des avaloirs capteront ainsi les eaux de ruissellement,
 - réfection de voirie avec pose d'enrobé traverse du Château et rue Notre-Dame,
 - Chemin Pontillaou jusqu'aux Grenadières: modification de l'amorce du chemin pour améliorer l'accès et renforcer la sécurité des riverains,
 - Esplanade Charles de Gaulle : réalisation de 9 massifs pour mâts et illuminations des fêtes. Pour éviter d'avoir chaque année l'intervention d'une grande grue et la pose délicate d'immenses plots béton, il a judicieusement été décidé d'enfouir une fosse au bas de l'Esplanade qui recevra le grand sapin de Noël,
 - Avenue du Souvenir Français : En attendant les travaux du SIVU Assainissement (tranche de travaux 2015) on a prolongé le réseau pluvial de la rue Sainte Magdeleine jusqu'au Gourganon et on crée un trottoir accessible aux PMR.
- Et en 2016, soit après la création du réseau d'assainissement à ce jour inexistant, la 2^{ème} tranche de travaux sur cette voie sera axée sur la réfection de l'enrobé et la signalétique tant verticale qu'horizontale.
- concernant la création du giratoire de la Libération&du 8 mai, la phase de préparation va s'étaler sur 15 jours à compter du 15 décembre et n'aura pas d'impact sur la circulation. Les travaux de création du giratoire en eux-mêmes sont volontairement décalés après les fêtes et se dérouleront sur 1 mois et 1/2 à compter du 15 janvier.

Ces différents travaux de voirie sont issus des remarques des élus et des services techniques qui connaissent parfaitement le territoire de la commune et tiennent également compte des remontées de la population. Toutes ces suggestions ont été collationnées et classées par ordre de priorité pour intégration au budget 2015. Une fois votées, toutes les études ont été lancées rapidement pour permettre une exécution en 2015 et aujourd'hui, nous sommes même dans une phase d'études anticipée pour mener à bien les travaux en 2016.

La phase 2015 de la voirie a mobilisé quelques 700.000 €

BATIMENTS

A côté des interventions sur la voirie, les bâtiments ont aussi bien entendu fait l'objet d'interventions techniques pour préserver notre patrimoine communal.

- les menuiseries de l'accueil du Centre de Loisirs, mis à disposition de l'ODEL VAR, ont été refaites,
- dans les écoles, tous les réseaux informatiques ont été refaits et aménagés pour recevoir les tableaux numériques et profiter au mieux du projet porté par la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume,
- au Rugby club, les 2 portails d'accès ont été remplacés,
- Afin d'optimiser le stockage du matériel technique, une plateforme de stockage a été réalisée dans les locaux du CTM,



- au sein de l'espace Buzançais c'est la verrière - puits de lumière qui a été remise en état avec réfection de la structure métallique et changement d'un nombre importants de verres manquants ou cassés,
- au CTM (centre technique municipal) un mur de soutènement de 60 ml et un drain vont être mis en place. Le marché ayant été notifié le 2 novembre, les travaux seront réalisés tout au long du mois de décembre. Au final, on préservera le bâtiment contre les infiltrations d'eau de pluie.
- retour aux écoles avec le projet de préau et de sanitaires extérieurs à l'Ecole Primaire Marcel Pagnol: des équipements qui faisaient gravement défaut. Les études de sol ont été faites l'été dernier; ensuite la phase de dimensionnement et de dessin du projet conduisant au dépôt du permis de construire. Un marché de contrat de maîtrise d'œuvre a été passé, il est en phase de notification et les travaux seront réalisés pour une livraison au printemps 2016. Toutes les précautions seront prises avec le coordinateur sécurité et protection santé et le contrôleur technique pour la sécurité des enfants.

- du côté de la maternelle Pagnol, il convient d'augmenter la surface de la salle de restauration, Les enfants sont nombreux à déjeuner "à la cantine"; aussi il convient d'accroître la salle de restauration de 150 m². Les études de sol vont être réalisées pendant les vacances de Noël et la pièce sera livrée pour la rentrée scolaire 2016. Le projet qui verra le jour au centre du groupe scolaire en remplacement de l'ancien patio intégrera bien sûr les questions d'acoustique et d'insonorisation de cette salle nouvelle,
- Espace Azur : des entrées et infiltrations d'eau altérant le bâtiment, il va bénéficier de pose de gouttières, de travaux d'étanchéité y compris sur la toiture et le puits de lumière. C'est un chantier particulier et les travaux acrobatiques se feront sur cette fin d'année 2015.



Boulevard du 8 mai



Souvenir Français



Fossés

ECLAIRAGE

Nos services travaillent avec le concours du SIEOV (syndicat intercommunal d'électricité ouest-varois). Ensemble, ils réalisent :

- éclairage du boulo-drome,
- mise en sécurité des installations et remplacement des câbles d'alimentation face à la caserne des pompiers au parking des Tilleuls et école Marcel Pagnol. On remplace également des projecteurs du Stade Henri Rippert à hauteur du Stade d'Honneur. Les réglages techniquement pointus ont été délicats à mettre en place, mais aujourd'hui, tout rentre dans l'ordre.
- Les Aires du Moulin sont très utilisées comme parking et lieu de promenade par les riverains du haut du village, il a donc été décidé de procéder à un éclairage de ces parcelles. L'étude est à ce jour bien avancée et nous finalisons les dernières autorisations des propriétaires riverains,
- dans une préoccupation écologique de maîtrise et de performance énergétique, nous avons lancé un diagnostic accompagné d'un audit de l'éclairage public qualitatif et énergétique des 750 points lumineux répartis sur l'ensemble du réseau communal,

- en parallèle, nous faisons réaliser l'expertise de toutes les armoires d'éclairage public; il s'agit à la fois de corriger les défaillances existantes et de mettre ce matériel en conformité aux normes en vigueur.
 - sur les points lumineux de l'Esplanade Charles de Gaulle, la rue Portalis et la place Jean Jaurès, nous avons diagnostiqué un défaut généralisé dont vous avez régulièrement à subir les conséquences. Nous avons exigé l'intervention en garantie du prestataire et le remplacement du matériel défectueux. 39 points lumineux sont concernés sur cette installation datant de 2012.
 - la Marette: sur ce site, des pannes intempêtes se faisaient jour depuis plusieurs années. Précisément parce que qu'elles étaient intempêtes, ces pannes ont été difficiles à diagnostiquer, mais devant l'importance de ce site desservant l'Ecole Malraux et la zone technique des cantines, il a été décidé d'y apporter une vigilance toute particulière et finalement les troubles de fonctionnement ont été trouvés. Remède y a été porté.
 - Du côté du cimetière : un grand chantier de nettoyage, débroussaillage et taille des végétaux a été mis sur pied pour que nos familles puissent honorer leurs défunts dans un site parfaitement convenable. En accord avec l'équipe municipale, le directeur des services techniques a programmé le passage des membres du service espaces verts 2 fois par semaine. Toujours pour ce cimetière, plusieurs en-feux jadis béants ont été refermés, à noter aussi la réparation du point d'eau et le changement de la sanisette.
- Ce sont également les services techniques qui mettront en place le Chalet du Père Noël sur la RN8 . Il décorera ainsi un autre point de la commune puisqu'il était l'an dernier au Carrefour Pommidou.

RÉGIE DE L'EAU

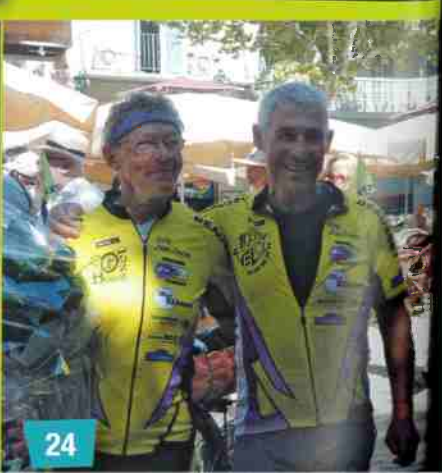
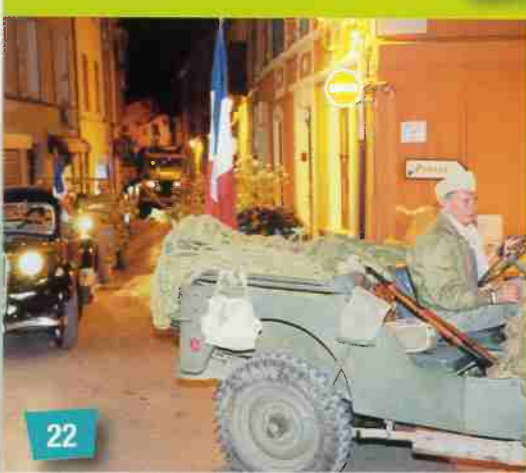
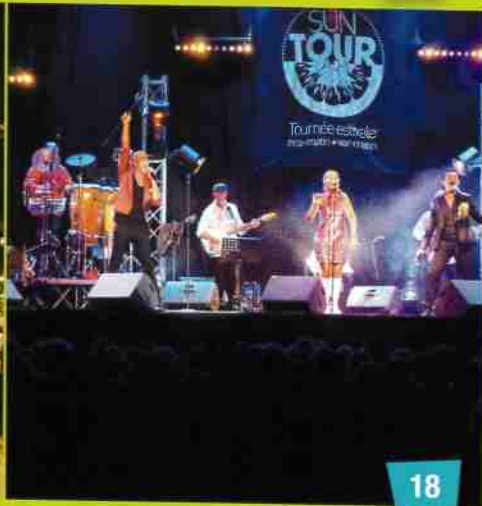
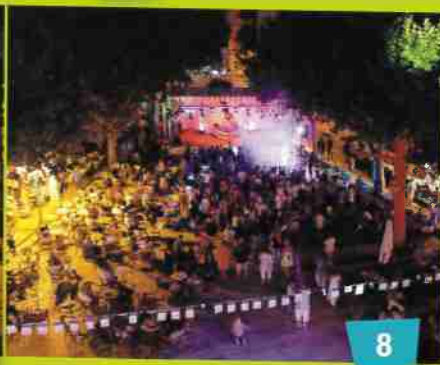
Le service de l'eau est exercé en régie municipale; ses bureaux sont situés au CTM où travaillent des agents spécialisés parfaitement au fait de l'ensemble du réseau communal.

En collaboration naturelle et étroite avec le DST ils ont travaillé cette année à 4 gros projets de remplacement de conduites incluant la reprise de tous les branchements. Dès le retour des diagnostics préalables concernant la présence éventuelle d'amiante, la procédure sera poursuivie pour un démarrage effectif des travaux en tout début d'année. Seront concernés les voies suivantes :

- chemin de la Bérengière (450 mètres linéaires),
- chemin des Cinq Sous (450 ml),
- rue Figuière,
- la partie droite de la RN8 longeant l'actuelle zone artisanale.

Au-delà de ces chantiers bien préparés pour l'année prochaine, vous avez vu toute l'année le service de l'eau travailler sur les chantiers déjà évoqués dans ce magazine et bien sûr à l'oeuvre à chaque fois qu'une panne ou fuite s'est déclarée et il y en a eu beaucoup cette année comme les précédentes tant le réseau est ancien et a manqué de véritable entretien.

Il ne s'agit pas là de travaux de prestige, qui claquent à l'oeil, mais de travaux ô combien importants de préservation du patrimoine et nécessaires au bien-être des habitants. Qu'il s'agisse de la voirie, de l'eau ou de l'entretien des bâtiments & structures, c'est à chaque fois l'ensemble de la commune qui est pris en compte sans jamais négliger ni le centre-ville, ni les écarts.



Ça c'est passé au Beausset



4



5

Photo 1 St Eloi 2015 : la fête provençale de la Saint-Eloi prend une dimension internationale avec la participation d'un groupe venu de Belgique, un autre venait de Bavière

Photo 2 St Eloi 2015 : selon la tradition, la grande messe a été chantée en provençal

Photo 3 St Eloi 2015 : Le cortège sur chevaux et ânes a séduit la foule venue nombreuse

Photo 4 et 5 soirée salsa : Les airs latinos ont enflammé la place Jean Jaurès

Photo 6 : Vive la fête foraine du 11 au 14 juillet !

Photo 7 : un show exceptionnel en hommage à « l'idole des jeunes »

Photo 8 et 9 : Sous une pluie de mousse, on a dansé toute la nuit au bal populaire

Photo 10 et 11 : sur des airs de jazz, un immense cortège a déambulé dans les rues du village

Photo 12 et 13 : avec un medley de chansons françaises, la troupe « Salut les copains » a donné un spectacle haut en couleurs

Photos 14 et 15 : le lyrique s'est invité au Beausset-vieux... Et a rencontré un vif succès auprès des mélomanes venus nombreux !

Photo 16 : l'ABC Théâtre au cœur du village

Photos 17, 18 et 19 : vous étiez nombreux à encourager les artistes du Sun Tour !

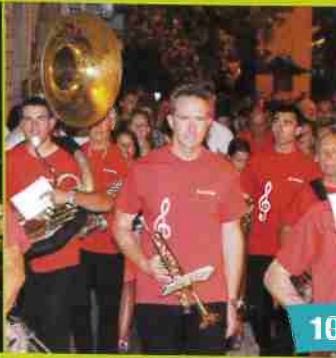
Photos 20, 21, 22 et 23 : Retraite aux flambeaux, défilé de voitures, spectacle musical, et un splendide feu d'artifice ont permis de célébrer la libération du Beausset.

Photo 24 : 5 000 kms plus tard, voilà notre couple de retour de leur Tour de France de l'amitié ! Ils nous raconteront bientôt leur périple.

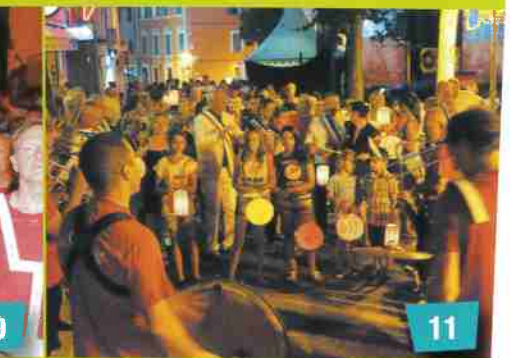
Photo 25 et 26 : Avec Pop'Academy, d'effrayants petits monstres, sorcières et autres créatures ont envahi le cœur du village.



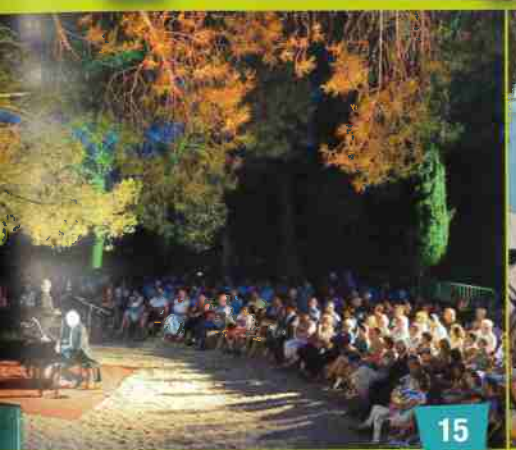
9



10



11



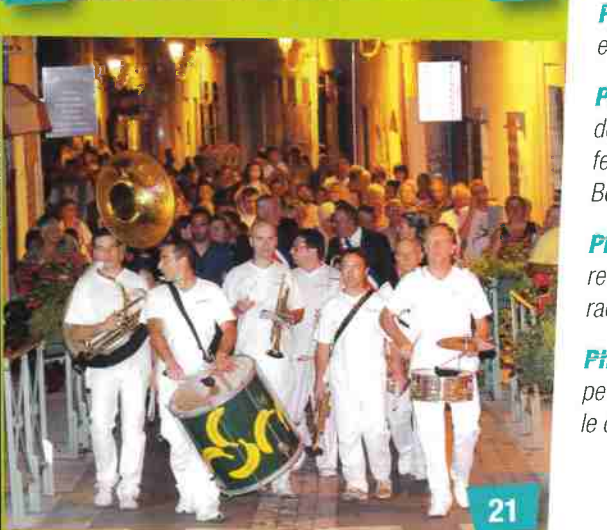
15



16



20



21



25



26



Le ministre et le logement

C'est un fait et ça ne date pas d'hier, la commune manque de logements. Mais surtout, confie le Maire, de logements accessibles à notre population et qui puissent lui être attribués en priorité. C'est tout le challenge de cette mission imposée par l'Etat de construire toujours plus de logements. Mais pour qui ?

C'est le message que souhaitait faire passer notre édile auprès de Monsieur Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports lors de sa récente visite. Il n'est pas si fréquent qu'un ministre de la République se déplace au Beausset, il était pour la circonstance accompagné de Monsieur Pierre Soubelet, préfet du Var et de très nombreux agents de l'Etat et de leurs partenaires.

Venu montrer du doigt la carence, le Ministre ? Pas vraiment. Il s'agissait plutôt d'appuyer sur l'intérêt qu'il y a pour la commune à construire davantage en assurant du soutien de l'Etat.

Ça tombait bien, le maire, est en quelques mois intervenu à plusieurs reprises pour orienter son action autour du logement.



2 résidences récemment inaugurées :

La Réserve du Moulin : 2 corps de bâtiments dotés de garages couverts et de stationnements qui entourent un jardin d'agrément commun, ont livré 44 logements dont 19 sociaux,

La Boétie a quant à elle augmenté de 46 logements allant du T2 au T5 le parc d'habitation de la commune, dans une réalisation tout à fait remarquable en très haute qualité environnementale.



Le Maire et son 1er adjoint Sybille Rey ont œuvré avec acharnement, conviction et persuasion pour que le quota de logements aidés revienne le plus possible aux Beaussetans. C'était un engagement fort et il a été rempli puisque 80 % de ces logements ont ainsi été attribués à nos concitoyens. Un beau sujet de satisfaction puisque à chaque construction de logements social, il faut savoir que la collectivité qui les héberge n'est malheureusement pas prioritaire.

Avant cela, et dès le 19 février le Maire avait pris un engagement pour l'avenir en signant avec l'Etablissement Public Foncier une convention d'intervention pour aider la commune à mobiliser le foncier nécessaire à la réalisation de programmes de logements.

Dès cette convention soutenue par la majorité du Conseil Municipal et entrée en vigueur, plusieurs acquisitions sur la commune ont été portées par l'EPF :

- Rue Font Neuve et Rue Victor Rougier pour la création de 20 à 25 logements chacun,
- Un autre projet Rue Portalis pour la mise à disposition de plusieurs logements,
- L'ouverture à l'urbanisation de la zone des Lecques, pour là encore augmenter notre capacité de logements

Quand les propriétaires rencontrent la municipalité pour l'informer de leur souhait de s'inscrire dans des projets de réhabilitation et ou de construction de logements, la commune qui ne peut acquérir à elle seule s'adjoint les services de l'EPF pour mener à bien l'acquisition des biens au mieux des intérêts de chacun et faire réaliser les programmes de construction dont la commune a besoin.

Ce sont ces réalisations et projets-là qui ont été expliqués à Monsieur le Ministre qui a promis l'aide de l'Etat et la mobilisation de ses services pour accompagner la commune.

Si le maire a confirmé en paroles la volonté de son équipe de construire du logement aidé, il a aussi insisté sur la nécessaire préservation de l'environnement du village provençal que ce soit dans le centre ancien ou dans ses abords proches et le ministre n'y a pas été insensible. Par la-même, il a ré-affirmé sa volonté d'une attribution importante aux beaussétans en confirmant que Le Beausset est un village qui n'est pas un bassin d'emplois, qu'il n'est pas doté de transports collectifs et que les finances communales ne permettent pas de supporter d'importants afflux de population extérieure qui rendraient nécessaires l'augmentation d'écoles, crèches, équipements, infrastructures... tout simplement impossibles à supporter.

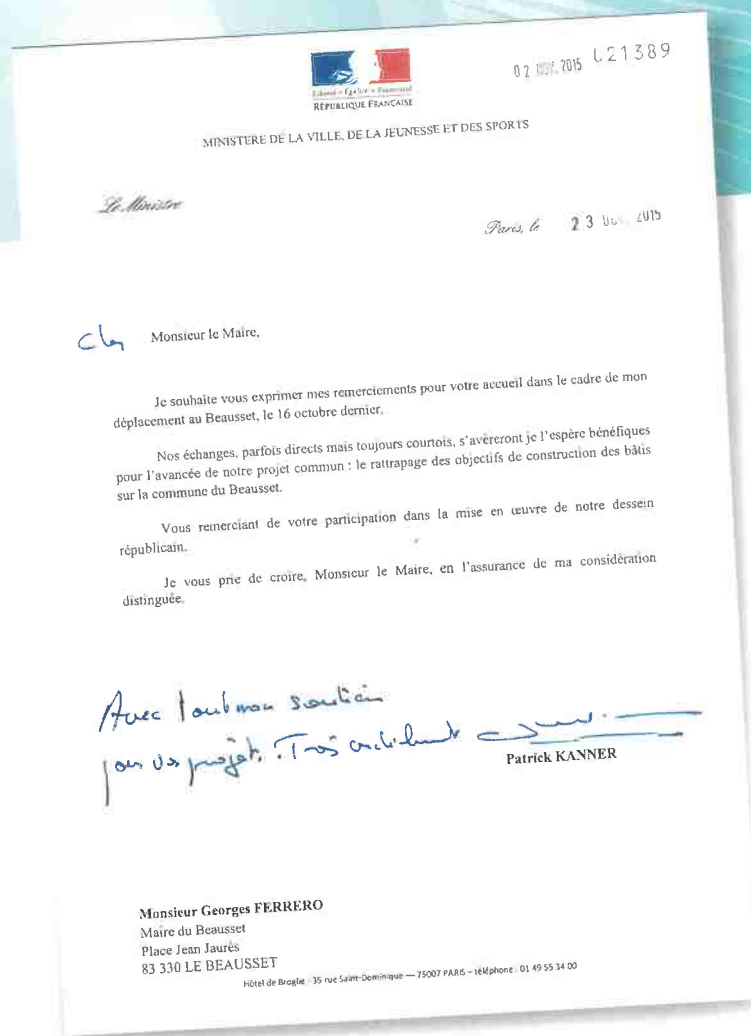
La commune du Beausset est soumise à l'application de l'article 55 de la loi solidarité et renouvellement urbain qui impose aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'au moins 20% de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales. Elle devrait donc disposer de 1027 logements locatifs sociaux !

A ce titre, un objectif triennal est assigné à la commune. Pour la période 2011-2013, cet objectif était de 118 logements. Seuls 44 ont été construits soit 37, 29 % de l'objectif. La conséquence a été sans appel : la commune a été déclarée en état de carence, pénalisée financièrement, et l'objectif 2014-2016 a été fixé à 254 logements.

Compte-tenu des projets dessinés, nos élus ont réussi à obtenir une diminution du montant de la pénalité initialement fixée à 587.000 euros et finalement ramenée à 308.000. Il ne faut rien lâcher et poursuivre les vigilances et négociations sur le territoire de la commune pour satisfaire à nos obligations.

Le Maire et ses élus, les services de l'urbanisme, les services de l'Etat et les bailleurs sociaux sont mobilisés pour accompagner la commune dans ses projets pour la soutenir dans ses efforts avérés de mise en conformité.

Après sa visite du 16 octobre, le Ministre Patrick Kanner a écrit au Maire du Beausset, pour confirmer la solidarité de tous les acteurs.



Point sur la taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement entrée en vigueur au 1er mars 2012 se substitue à la taxe locale d'équipement. Cette taxe est perçue en vue de financer les équipements publics (voirie, réseaux..).

Elle est instituée de plein droit et de façon automatique dans les communes dotées d'un PLU ou d'un POS, ce qui est le cas du Beausset.

Sont soumises à application de la taxe d'aménagement :

- les opérations d'aménagement, de construction, d'agrandissement de bâtiments ou installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (soit un permis de construire, permis modificatif, déclaration préalable).

Sont en conséquence exonérées toutes les constructions jusqu'à 5 m².

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante :

Surface taxable de la construction x valeur forfaitaire fixée chaque année par le Ministère du logement x taux fixé par la collectivité. Au Beausset, le taux est fixé depuis novembre 2011 à 5 %.

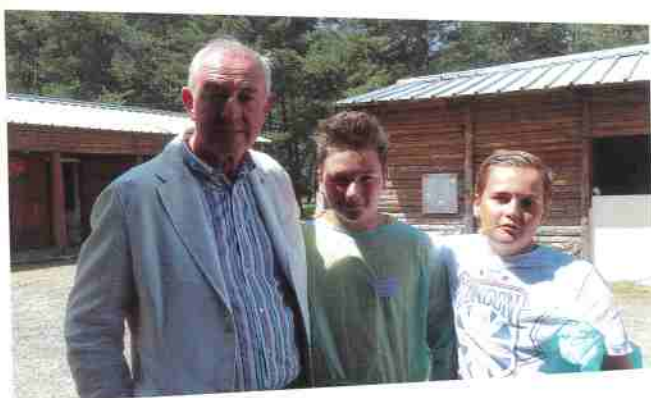
Le montant de cette taxe est établi par la Direction Départementale des Territoires et mise en recouvrement par les comptables du trésor de la direction des finances.

ODEL VAR

Après des séjours d'été qui ont fait rêver, voyager, et vivre des moments inoubliables aux enfants et jeunes de notre département, l'Odel a édité sa nouvelle brochure "Petites vacances" consacrée aux séjours sportifs et culturels automne, hiver et printemps. C'est sur le thème de la découverte, de l'exploration et de l'aventure que les enfants et ados pourront s'évader lors de ces séjours.

Pour toute information et relai d'inscription, s'adresser au BIJ - dans les locaux du Pôle d'accompagnement social - Place Frédéric Mistral. Nathalie vous répond aussi au 04 94 06 07 41.

Nouveauté : 2 centres de vacances "Les Voiles d'Azur" à La Londe (Var) ou "Les Carlines" à Vars (Hautes Alpes) pour des séjours en famille ou en groupe en chambre de 2 à 5 personnes selon des formules variées, sans oublier le Mini-Club Odel.



Se renseigner sur
www.odelevasion.fr, www.lescarlines-vars.com et
www.lesvoilesdazur.fr.

Stéphanie Collignon est également joignable au
04 94 925 988 ou stephanie.collignon@odelvar.com

*Vous souhaitez obtenir votre BAF A ?
Vous avez plus de 17 ans et vous souhaitez devenir
animateur ? directeur à partir de 21 ans ?
Rendez-vous sur bafa.odelvar.fr
ou ODEL VAR 10 rue Truguet à Toulon. Tél 04 94 92 12 64
Egalement sur francas.var@wanadoo.fr
ou les Francas du Var - 304/308 avenue de Forbin à Toulon.
Tél 04 94 61 15 93*

Club ados et club découverte :

augmentation du nombre de jeunes

Pour faire face à une forte demande des parents, les services des sports et de la jeunesse ont revu à la hausse leur capacité d'accueil aux clubs de loisirs. Ainsi, les effectifs du club découverte pour les 6-11 ans et du club ados pour les 12-17 ans ont augmenté, passant de 24 participants à 36 pour 2015. Devant le succès de ces activités et une sollicitation sans cesse croissante, la commune a entrepris des démarches auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale du Var pour étendre son nombre de participants jusqu'à 48 enfants. Renseignez-vous pour les prochains séjours.

Services des sports
Complexe sportif

Quartier la Fournigue - 83330 Le Beausset

Tél. : 04 94 93 44 66 - Courriel : sports@ville-lebeausset.fr



Concours prévention VIH / Sida



Le 1er décembre 2015 est la journée mondiale de lutte contre le Sida. À cette occasion, la Commune du Beausset, par l'intermédiaire de son Bureau Information Jeunesse, organise un concours de visuel d'affiche sur ce thème.

Le concours est ouvert à toute personne physique à partir de 12 ans (mineurs avec l'autorisation des parents ou tuteurs) scolarisée ou résidant sur la commune du Beausset.

Les candidats présenteront un seul projet d'un format A3 29,7x42 cm en format portrait sur un support papier ou version numérique HD, quelle que soit la technique utilisée (graphisme, peinture, photographie, collage, ...)

L'œuvre finale servira à la confection d'une affiche support de communication dans le cadre de la campagne de « lutte contre le SIDA » sur la commune du Beausset et le gagnant se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 100€.

La réception des œuvres se fera au plus tard le 19 janvier 2016 à 17h00 à l'Hôtel de ville du Beausset.

**Fiche d'inscription, règlement et informations complémentaires au BIJ auprès de Nathalie
8 place Frédéric Mistral au Beausset - Tél. : 04 94 06 07 41.**

Présentation aux drapeaux du Pôle Ecoles Méditerranée (PEM) à Saint-Mandrier

La modernisation de la formation au sein de la Marine a conduit à regrouper 4 écoles à Saint-Mandrier :

- l'École de Plongée,
- l'École des Matelots,
- l'École des systèmes de combat et opérations aéromaritimes
- l'École des systèmes, technologies et logistique navals.
- C'est désormais le PEM ou Pôle Ecoles Méditerranée.

À l'instar des élus locaux, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et de l'ensemble du personnel militaire et civil du PEM, Monsieur le maire répond favorablement à l'invitation à la cérémonie de présentation aux drapeaux, présidée par le Contre-Amiral Olivier Devaux, Adjoint au Directeur du Personnel Militaire de la Marine le 30 septembre dernier.

Au cours de cette cérémonie, le capitaine de vaisseau Pierre-Jean Rémy, commandant le PEM, a présenté les élèves aux deux drapeaux dont il a la garde : celui des canoniers marins et celui des apprentis mécaniciens de la flotte. Les hautes autorités présentes ont remis leur bâchi aux apprentis marins de la promotion « Matelot François Angibaud ».

Créé le 31 août 2015, le Pôle Ecoles Méditerranée est le plus important des organismes de formation de la Marine Nationale. Formant 8 000 militaires par an, il assure 50% des incorporations et formations initiales et plus de 60% des formations de brevets et certificats supérieurs.

Métamorp'Hose

Virginie et Céline vous accueillent dans un nouveau Beauty Concept Métamorp'Hose. Professionnels ou particuliers trouveront un large panel de produits de beauté et coiffure, bijoux et maroquinerie. Vous pourrez également autour d'un café, avec ou sans rendez vous profiter du bar à ongles pour la beauté de vos mains et pieds.

Horaires :

**Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h**

Mercredi et vendredi de 9h30 à 18h00

**Centre commercial Carrefour Market
Rond-point Georges Pompidou
Tél. : 09 82 42 03 23**

Courriel : metamorphose@hotmail.com

Les Alexiades

L'agence immobilière, adhérente de la FNAIM, est ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h; à noter que les mercredi et samedi après-midi sont réservés aux rendez-vous préalablement pris. Son domaine d'activité s'étend de Toulon à la Ciotat aussi bien en arrière-pays que sur le littoral.

2170, route de Toulon

Quartier la Reppe

Tél. : 06 16 77 86 21

Courriel : contact@lesalexiades.com

Auxisud Assainissement : 5 ans déjà !

La société AUXISUD a été reprise en 2010 par Brigitte et Michel PREVOST, et elle ne s'endort pas sur ses lauriers ! Depuis cette date, voici les faits marquants :

- reprise de la société Assainissement A Point sur l'aire Toulonnaise,
- Concessionnaire pour le var de SEBACH location de WC autonomes,
- Activité de remise aux normes d'installation d'assainissement non collectif (fosses et stations d'épuration)
- Recherches de fuite pour les particuliers et les syndicats,
- Renouvellement d'une partie de la flotte de véhicules et changement de couleur !

La société a récemment célébré ses 5 ans en présence de nombreux clients, invités d'une soirée originale et chaleureuse.

Rue du Lotissement la Gouorgo

Tél. : 04 94 25 24 36

Le Fournil des Douceurs

Ce salon de thé ouvert 7 jours sur 7 de 6h30 à 19h30 vous propose des pâtisseries, salades et sandwiches.

Résidence le Marius, boulevard de la libération

Résidence le Marius

3, place Charles de Gaulle

Tél. : 04 94 98 62 20

Maison Chenavier

Une toute nouvelle boulangerie-pâtisserie a vu le jour à l'entrée de la commune. M et Mme Chenavier vous proposent différents types de pains, viennoiseries, pâtisseries, glaces, snacking (burger, quiches, pizza, sandwich, salades) formules petit-déjeuner ou déjeuner, boissons fraîches, sur place ou à emporter... Et surtout, fait maison !

**Ouverture du mardi au samedi de 6h00 à 19h30
et le dimanche de 6h00 à 13h30.**

8, rond-point Georges Pompidou

70, route de Toulon à Marseille

Tél. : 04 94 30 65 12

Évaliance - Maître Fabricant

L'entreprise de cosmétiques implantée sur le Plateau de Signes a connu des fortunes diverses et il y a quelques mois encore on redoutait sa fermeture. Heureusement il n'en est rien et l'entreprise est aujourd'hui reprise par des managers engagés. Rebaptisée Evaliance, elle demeure le partenaire technique incontournable dans la mise en oeuvre de projets cosmétiques destinés aux marchés français et internationaux. Localement, elle est bien sûr un creuset d'emplois, un signe fort pour notre économie.

ÉVALIANCE SASU

**Parc d'activités de Signes - Allée du Luxembourg -
83870 Signes**

Tél 04 94 07 82 00

www.evaliance.fr

Gekko

Gekko Gourmet, précédemment implanté rue Portalis, près de l'Hôtel de Ville, vient de déménager à côté de la cave coopérative, dans les nouveaux locaux de la Réserve du Moulin. Dans un local spacieux et neuf, le traiteur continue de vous proposer ses gammes de saveurs culinaires made in Provence ! Au-delà, la boutique fourmille d'idées cadeaux.

Route de Toulon à Marseille

Tél. : 04 94 74 96 20

Gekkogourmet.lebeausset@orange.fr

Médiateur professionnel

Membre de la Chambre professionnelle de la médiation et de la négociation, Walter Gilpin peut intervenir auprès des particuliers comme des entreprises dans une démarche éthique de résolution de conflits. Le médiateur professionnel se pose en tiers neutre, impartial et indépendant pour aider les parties à aboutir à la résolution rapide du différend.

Walter Gilpin - 336 chemin de la Pierre Mouraou

83330 Le Beausset - 06 15 53 60 78

www.waltergilpinmediation.fr

email: walter@gilpin.fr

Bienvenue aux petits beaussétans

06 mai	BEAUFILS Lyam
09 mai	PISTILLI Milo
11 mai	MALLET Angèle
17 mai	CHINIBA Dérénne
18 mai	PICHET BOISSE Marcel
20 mai	REPPERT Léana
21 mai	DBAICH Enas
23 mai	GALL Andréas
29 mai	JOUANNY Timéo
01 juin	PEPRATX Tommy
05 juin	CARRIERE Leo
10 juin	AYADI Feryel-Tounes
12 juin	ALLIBERT Jimmy
14 juin	FOURNY Louane
17 juin	DECARA Emmy

18 juin	HARTEL Jeanne
22 juin	MARTIN Clarissa
22 juin	MUNIER Jordan
28 juin	BEN ATIG Bader
30 juin	AMSALLEM Ylan
4 juillet	PUERTAS Chloé
07 juillet	RUSSO GARELLA Chiara
11 juillet	VAN KERCKHOVEN Léon
14 juillet	NADJAR Sacha
16 juillet	HOSPITAEI CHIUMINATTO Laureyna
20 juillet	JASINSKI LEDOYEN Victoria
23 juillet	PESCATORE John
26 juillet	SPISS Evan
26 juillet	SPISS Luca
07 août	TRAMONI Jade

10 août	LAGHOUATI Wassim
10 août	MICAUD SEROUX Aina
14 août	MONTES Gianni
19 août	BOY Bérénice
21 août	VANULS Simon
23 août	COLIN TROTOBAS Néva
27 août	ATTHENONT Timothé
01 septembre	MCCABE Pénélope
01 septembre	PERRONE Louis
05 septembre	CATANIA Giulia
09 septembre	GIRAULT Liam
19 septembre	GADAUT Antonin
28 septembre	HOLDEN Ethan
13 octobre	AZENAG Enzo
17 octobre	ZIAD Ismael

Mariages

02 mai	ZAOUCHE M'Hamed & ZOUAGUI Amel
23 mai	ELLENA Sébastien & LAGARDE Alexandra
30 mai	RAFANELLI Max & ZAFRILLA Marie-Josée
05 juin	PELEN Jean-Baptiste & PIED Faustine
06 juin	BERGONZI Cyril & ROUBEAU Marie-Pierre
06 juin	SAINT-JORE & Frédéric FASCIAUX Emmy
13 juin	CONDETTE Martial & BOUREAU Francine
15 juin	RABITO Jérémy & ARBEZ Florine
19 juin	ROMANET-PERROUX Arnaud-Damien & LAROUSSINIE Anne-Laure
20 juin	PEDUZZI Yannick & METENIER Sophie
27 juin	DOUBLET Thierry & LAFFONT Valérie
27 juin	POUSSINE Laurence & COMTE Nathalie
04 juillet	MIGUEL Adrien & DOREL Samantha
18 juillet	DUCOUT Fabien & PARDON Emilie

18 juillet	BERTHAUD Romain & CARVALHO OLIVEIRA Juliana
25 juillet	AUDON Julien & ALBERTO Céline
25 juillet	JABBOUR Lionel & ROUVIER Stéphanie
25 juillet	LAPIERRE Romuald & JAUFFRET Stéphanie
08 août	MELDONIAN Daniel & PIERONI Florence
08 août	CLABAUT Guillaume & BIAGGI Laurie
11 août	JORDAN Jacques & YEMPEROOMAL Pamela
13 août	CHOUIN Yves & APOUX Jacqueline
14 août	BLOT Thomas & TONNA Pauline
17 août	VIALLET Rémy & SANTOS FERREIRA DE SANTANA Sara
17 août	GONNET Serge & SINGER Isabelle
19 août	LABOURE Jean & GRUCA Bronislawa
21 août	IGUAL Nathan & HEURGUIER Caroline

22 août	FLEMATI Noël & ROUGIER Anne-Laure
22 août	JOLY Guillaume & DAVID Emmanuelle
29 août	PEREZ Kevin & MARCELLO Angélique
05 septembre	KYPRAIOS Jean-Claude & MONTIER Marie-France
12 septembre	BROUCK Xavier & PALANGIAN Agnès
12 septembre	GARCIA Romain & DELUCA Julie
12 septembre	CHAUVAZ Sébastien & BENEDETTI-LE GOLVAN Cécile
19 septembre	HARBOURG Guillaume & BRODBECK Neila
25 septembre	BOLLER-TARRAMASCO Marie-Hélène & DAMOISEAU Laurence
26 septembre	LUBRANO DI SCAMPAMORTE Gianni & SEVESTRE Julie
17 octobre	TURLIN Michel & TERIEROOTERAI Jocelyne

Ils nous ont quittés

06 mai	CHAVE Jeanne Marie Claudia née ESCOFFIER
09 mai	AMORE Claudette née ROCHE
15 mai	SICARDI Christian
17 mai	MAGANA Michel
18 mai	ABLONDI Elda née TALDO
20 mai	FERRARO Alphonse
24 mai	DEJANA Henriette née CEAX
22 mai	AVONS-BARIOT Pierre
26 mai	BONNARD Eliane née MAILLOL
31 mai	HAYE Marthe née MOREAU
03 juin	LARCHER Josette née FORGET
12 juin	TROTOBAS Joseph
19 juin	HELIN Andrée née MOUGEOT
21 juin	NICCOLAI Firmo
27 juin	BOUGUERN Claudette née CACACE
01 juillet	ESQUIAN Gérard

07 juillet	VASSEUR Maurice
13 juillet	COUVERT Antoinette née LEFORT
22 juillet	PORTIER Benoît
23 juillet	GOHIN Albert
23 juillet	CAYOL Jacques
24 juillet	FRAU Raymond
25 juillet	BARRY Félix
28 juillet	GUILLAUME Francis
1er août	BOURDON René
09 août	DE PROSPERIS Aurora née GIANNETTI
14 août	HEREDIA Marcel
14 août	MODAINE Marie Rose née ZOPPI
15 août	COMTE Suzanne née NOÉ
25 août	NÉGREL Roger
25 août	DIEBOLD Paulette née NÉGREL
28 août	BLEUSEZ Bernard

04 septembre	FOULGOC Marie-Odette née BRASCHI
07 septembre	WELFORD Anthony
08 septembre	DEMENOIS Thérèse née TARI
07 septembre	MABIZARI Sofiane
25 septembre	PLAZA Odette née MONTIEL
26 septembre	COSTAGLIOLA Anna née CUADRADO
26 septembre	DARCHE Joselyne née GROS
30 septembre	OTIN Ernest
04 octobre	AMAR ROUANA Claudine née CHASSAGNE
06 octobre	GIANNINI Joséphine née MICHEL
09 octobre	PERNIN Christian
12 octobre	CLÉDON Jacqueline
13 octobre	PERMENTIER Marie née MICHEL
14 octobre	DANET Thérèse née SIGNORET
22 octobre	NAVARIN Micheline née LANSMANT
22 octobre	ISNARD Henriette née GILLOUX

Tribune libre

Notre commune se plaint de la diminution des dotations de l'Etat, et de l'augmentation des impôts. Le Beausset subit de plein fouet, le résultat de 30 ans d'inaction et de reculades de nos gouvernements UMP-PS, face à la mondialisation. Le Beausset, comme les autres, pâtit de traités européens qui imposent le dogme de la concurrence libre et non faussée et pour faire court, interdisent toute forme de patriotisme. Nous payons là notre soumission à l'UE et au droit européen (directives, règlements).

Ne pouvant plus assumer son rôle souverain, l'Etat se défait sur les Régions et autres collectivités territoriales, des compétences qui devraient lui revenir. Alors que les Français se tournent vers l'Etat en période de crise, « ils » ont abaissé la fonction publique par démantèlement de ses missions, comme par exemple, la diminution des effectifs (Police, Gendarmerie, Hôpitaux).

Il est urgent de changer de politique et de politiques.

Yolande Bonnaure & Matthieu Dellwing
Conseillers municipaux du Beausset
Le Beausset Bleu Marine

PS. Le Front National rappelle qu'il a toujours été opposé au rituel d'abattage d'animaux halal et condamne fermement toute pratique en ce sens.

Monsieur le Maire, Le Beausset Rassemblé a réuni plus de 200 Citoyens le 6 novembre 2015 dans la salle Azur, que vous nous aviez accordée.

Comme vous le savez, le nombre de Beaussetans ayant répondu à notre appel est tout à fait considérable en période sans enjeu électoral municipal.

Nous avons informé nos concitoyens des projets décidés ou proposés par vous-même ou la Communauté d'Agglomération Sud-Sainte-Baume. Vous paraît-il normal que ce soit un groupe de Conseillers minoritaires et non vous-même qui informe les Beaussetans sur des projets qui vont modifier profondément leur cadre de vie ?

Il en ressort très clairement une réelle inquiétude des Beaussetans concernant ces projets, à cause du flou et d'une apparente incohérence. Nous vous demandons donc avec la plus grande insistance et dans le respect de l'intérêt général :

1° De nous dire, notamment en quoi le nouvel axe routier Evenos-Le Beausset serait justifié entre les ronds-points d'Evenos et de Maran où la circulation est fluide ainsi que le type de voie envisagé.

2° De conserver un des derniers espaces verts centraux situé à l'Espace Mistral, rue St Louis, en envisageant des modalités d'accès au public.

3° De conserver disponible la parcelle située près du cimetière tant qu'une étude d'ensemble des besoins du Beausset n'est pas réalisée. Une décision prématurée concernant une Maison Funéraire (dont la réalisation semble souhaitable) empêcherait tout projet ultérieur, tels qu'une extension du cimetière, un parking ou un bâtiment, qui s'avérerait nécessaire.

Enfin, nos concitoyens veulent être informés des projets qui les concernent.

Edouard Friedler, Clivy Valady, François Gaxet

Pour plus de détail sur le sujet : www.lesamisdubeaussetrassemble.org



Mercredi 18 novembre au Palais des Congrès de Paris, l'Association des Maires de France qui, pour tenir compte des tragiques attentats, a annulé le Congrès a cependant réuni 2.000 maires pour une séance extraordinaire.

Le Président de l'AMF François Baroin, entouré d'André Laignel, 1er vice-président délégué, ont accueilli Gérard Larcher, président du Sénat, Anne Hidalgo maire de Paris, Manuel Valls, 1er ministre, François Hollande, président de la République. Etaient également présente Madame Taubira Garde des Sceaux.

Le matin même, c'était l'assaut donné à Saint-Denis.

Le président Baroin l'a confirmé, il s'était très tôt rallié aux arguments du Président de la République et de son 1er ministre pour renoncer à la tenue du 98^{ème} Congrès des Maires, conscient qu'à quelques jours des attentats, il n'était nullement envisageable d'assurer la sécurité des 60.000 personnes attendues.

Dans une atmosphère plombée, Madame Hidalgo a prononcé à son intervention emplie d'émotion, d'empathie et de souffrance. Le Président de la République annonçait devant les maires qu'un projet de loi allait le soir même être présenté devant le Parlement pour demander la prolongation pendant 3 mois de l'état d'urgence. On sait depuis que l'état d'urgence est en vigueur sur tout le territoire national jusqu'à fin février.

Les travaux du Congrès ont été repoussés en mai/juin. Seule a été maintenue une table ronde sur le rôle des communes et des maires pour faire vivre la démocratie et porter les principes et les valeurs de la République avec Pascal Perrineau et Erik Orsenna.

Nous vous livrons volontiers l'intervention d'Erik ORSENNA, écrivain, membre de l'Académie française tant elle en dit long sur le rôle des communes.

« Au-delà des horreurs de l'actualité, au-delà des folies meurtrières du terrorisme, je vois un mouvement de fond. Je vois deux Frances dans la France. Il y a une France confiante, ouverte, active et il y a une France du repli, du refus et de la peur ; et je vois ces deux Frances s'écarter l'une de l'autre. Je ne suis pas un politique, mais en tant que citoyen, en tant que promeneur, je voudrais vous faire part de quatre convictions.

La première est l'école. Il en a été encore parlé ce matin : il est inacceptable que l'on multiplie les exemptions et que des familles n'envoient pas leurs enfants à l'école, c'est insupportable. Il est insupportable aussi que, chaque année, la situation des jeunes en capacité d'écrire et de lire se dégrade. Un jeune sur cinq ne sait pas.

Quand j'en ai parlé au Président de la République, il m'a dit que l'on en a fait une cause nationale. Et alors ? Ce n'est pas possible, ce n'est pas acceptable. Le cœur de la République, peut-être le principal

moteur et peut-être une sorte de résumé, c'est la langue commune. Par ailleurs je visite des grandes villes, des petites villes, des villes moyennes.

C'est difficile pour tout le monde. Des essayistes disent que tout va bien dans les grandes villes, et que cela ne va pas bien dans les petites villes, que la campagne est délaissée, etc.

Ce n'est pas ainsi que cela se passe. Je suis frappé de voir que, partout dans le monde, la géographie n'est pas une donnée, c'est une volonté. Quelque chose a été oublié, que l'on appelait l'aménagement du territoire. C'est ma deuxième conviction.

Ma troisième conviction, c'est la clarté des réformes. Lorsque des réformes sont faites que l'on ne comprend pas, le manque de clarté engendre des réactions de simplisme, qui est l'autre mot du populisme. Un millefeuille, ce n'était déjà pas mal, mais si l'on y rajoute un mikado, cela devient indigeste !

Le dernier point que je voudrais apporter, c'est le besoin de présence. Qu'est-ce qu'un maire ou une maire ? Ce sont évidemment des personnes intelligentes, etc. Mais surtout, ils sont là. Dans cette société du virtuel, du réseau, il faut être là, non pas de temps en temps, mais tout le temps, les jours et les nuits. Qu'est-ce qu'un maire ? C'est la personne humaine, avec toute son équipe, qui est là, et c'est de cette présence que nous avons le plus besoin aujourd'hui. Qu'est-ce qu'un maire ? Je voudrais saluer Didier Paillard, le maire de Saint-Denis. Il se trouve que je vais souvent à Saint-Denis, et combien de fois, avec lui me suis-je promené dans ce marché où il y a 130 nationalités, juste au pied de la basilique, juste au pied de l'endroit où sont enterrés les rois de France.

Qu'est-ce qu'un maire ? En plus d'être là, c'est celui qui tisse, sans arrêt, qui ravaude, qui répare. J'évoque le titre formidable de Maylis de Kérangal, « Réparer les vivants ». C'est de cela que nous avons besoin. Qu'est-ce qu'un maire ? Il est celui qui répare les vivants.

Alors, lorsque je vous vois ici, avec la grande émotion que vous entendez, avec vos écharpes, je regarde la carte de France, je vois ces 36 500 points, et je me dis : tant mieux, tant mieux qu'aujourd'hui, ces 36 500 points soient là ! Tant mieux, et méfions-nous des modernités qui les feraient diminuer jusqu'à 5 000. Si la modernité a un prix qui est celui du désert, je n'en veux pas !

La séance exceptionnelle a trouvé son épilogue dans une minute de silence observée par tous et par une Marseillaise chantée à l'unisson.



Les 19 et 20 septembre 2015, c'était le retour du Bol d'Or, la course mythique !

Et pour cette 79^{ème} édition, nous avions un équipage beaussétan : le PHI Endurance qui courait sur Kawasaki.

Les 3 pilotes étaient locaux :

Marc BEROT, Didier VINCENT et Bernard CHEVALIER dont le père a été directeur du Circuit.

Tout le moto-club du Beausset s'était engagé pour pouvoir participer à cette course prestigieuse, porté par l'enthousiasme du président Pascal Serrant et au paddock, c'était clair le team PHI Endurance était une sacrée équipe.



A 15 heures, quand les pilotes se sont élancés, il y avait de l'émotion dans l'air !

Dans la nuit, le moteur a cassé stoppant le Moto Club du Beausset dans on élan. Quel dommage ! Mais saluons la performance d'avoir aligné une moto pour le départ et remercions le team pour toutes ces bonnes vibrations sportives offertes à notre commune et à tous les fans de moto.

Souhaitons qu'à l'occasion du 80^{ème} Bol d'Or qui se déroulera du 16 au 18 septembre 2016, le team pourra à nouveau se qualifier et prendre un nouveau départ.

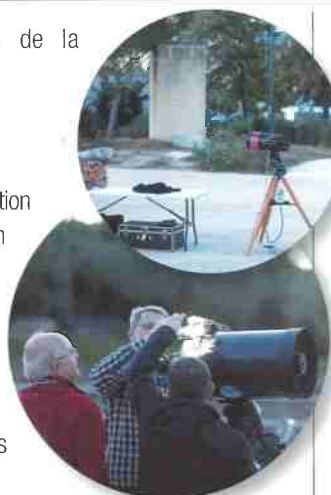
Particuliers ou entreprises, si vous souhaitez apporter votre soutien au Club, n'hésitez pas à prendre contact directement : mcbausset@yahoo.fr

Autre initiative inédite et originale, l'organisation de la manifestation « Le Jour de la Nuit »

Des étoiles plein les yeux !

Le 10 octobre dernier, la commune a lancé sa première édition du "Jour de la nuit", opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse. Les familles sont venues nombreuses partager un pique-nique et profiter de la présence du club d'astronomie Véga, venu avec six télescopes, pour admirer le ciel comme elles ne l'ont jamais vu ! Un atelier a permis aux amateurs de photographier et de découvrir les techniques pour réussir des prises de vues nocturnes.

« Le Jour de la nuit » vous donne rendez-vous l'année prochaine avec plus de surprises !



Tous à la Fête du Sport

Toutes les associations étaient là pour la Fête du Sport du 12 septembre au centre du village. Et les beaussétans ne s'y sont pas trompés qui sont venus très nombreux chercher une activité physique, de détente ou culturelle. Les indécis ont pu tester, les autres faire la démonstration de leur savoir le tout dans une atmosphère des plus conviviale rehaussée par une magnifique journée d'été indien. Les sportifs méritants se sont vus honorer et les jeunes nageurs de l'Ecole de natation ont reçu leur diplôme sous les vivas des familles. Le Comité des Fêtes était aussi de la partie en proposant une superbe paëlla dans les jardins du presbytère



Playmobil®

Les 24 et 25 octobre, la figurine Playmobil® a fait tourner les têtes ! Deux jours durant, les familles se sont pressées à l'exposition internationale qui s'installait dans le Var pour la 1^{ère} fois.

A l'initiative de l'association varoise Playmovar présidée par Christophe Bunel les exposants passionnés de cette figurine aujourd'hui âgée de 41 ans ont réalisé 16 dioramas dont certains avec des pièces customisées. Les soldats du feu en intervention, le 1^{er} Empire et les troupes de Napoléon, les pirates, le monde des princesses ou celui des dinosaures, ... sans oublier une inédite représentation de la Fête de Saint-Eloi !

Quelques échanges, une tombola et un atelier de customisation à destination des enfants sont venus compléter ces 2 journées tout à fait remarquables. Vivement l'année prochaine pour une deuxième édition plébiscitée.

Festivités hiver 2015-2016

NOVEMBRE

EXPOSITION du vendredi 27 novembre au mercredi 23 décembre 2015

Une exposition de fossiles en hommage à Claude De Rueda intitulée « Une vie, une passion au service du patrimoine géologique national » se tiendra du vendredi 27 novembre au mercredi 23 décembre 2015 au pôle Saint-Exupéry. Une fascinante collection de fossiles vous sera présentée : ammonites, requenia, rudistes, nautilus, ... ainsi que des dessins de Claude de Rueda et des panneaux explicatifs. À voir absolument ! Entrée libre.

DÉCEMBRE

Mercredi 2 à 16h00 : Bibliothèque

Lecture de contes de Noël par les hôtesses de la Maison du Tourisme. Entrée libre.

Vendredi 11 à 18h30 : Maison des Arts

Conférence de l'association Harps "Léonard de Vinci et l'intelligence des machines".
Entrée libre.

Tout le mois de décembre,

la magie de Noël gagnera le cœur des beaussétans !

Crèche provençale jusqu'au 31 décembre à la chapelle du Beausset-Vieux.

Tous les jours de 14h00 à 17h00 (sauf les 24, 25 et 31 décembre).

Du 4 décembre 2015 au 3 janvier 2016

Une ambiance de fête règnera sur l'esplanade Charles de Gaulle. Les petits et les gourmands trouveront leur bonheur avec l'implantation d'un manège et d'un stand de gourmandises.

Mercredi 9, place Jean Jaurès : lancement des illuminations de Noël

La boîte aux lettres du Papa Noël sera installée devant l'Hôtel. Les enfants sages pourront y déposer leurs lettres que les petits elfes de la mairie se chargeront d'expédier au grand bonhomme vêtu de rouge !

À 18h30, le cœur du Beausset s'illuminera de mille feux. Pour partager ce moment convivial, la Municipalité offrira le vin chaud à la population.

Samedi 12, en journée, esplanade Charles de Gaulle : coffre à jouets

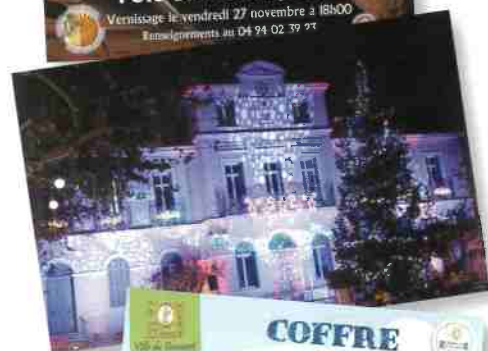
À quelques jours de Noël, les petits beaussétans pourront d'ores et déjà se faire plaisir avec le traditionnel vide-greniers qui leur est dédié. Les jeux et jouets désormais boudés feront la joie de nouveaux acquéreurs sans pour autant casser leur tirelire. Une deuxième vie pour les joujoux !

Participation : 10 euros ; gratuit pour les moins de 10 ans.

Renseignements et inscription à l'Office du Tourisme : 06 13 60 31 11

Samedi 12 décembre à 16h00 : Concert lyrique à l'église

Chœur et orchestre Amadeus, 40 choristes et un chef d'orchestre. Entrée libre sur réservation auprès de la Maison du Tourisme.



Samedi 19 et dimanche 20 : le marché de Noël et ses féeries

Profitez du dernier week-end avant le coup d'envoi des fêtes de fin d'année pour trouver votre bonheur parmi les nombreux stands du marché de Noël. Artisanat, prêt à porter, produits de prestige, santons, décoration de Noël, coffrets cadeaux, spécialités du terroir... Vous trouverez à coup sûr le cadeau idéal parmi ce large panel!

Horaires du marché de Noël : Samedi de 9h à 20h30 et dimanche de 9h à 18h30

Parades de Noël :

Samedi 19, à 11h00, 15h30 et 18h00

Les Elfes de Noël apporteront la magie des contes. Leurs costumes s'illumineront dès la tombée de la nuit pour enchanter les rues du village. Parents et enfants sont invités à se joindre à cette parade magique !

Dimanche 20, à 11h00, 15h30 et 18h00, lutins, renne, bonhomme de neige, sapin et cadeaux arpenteront joyeusement le du village en chariot de neige à la recherche... du Papa Noël !

Samedi 19 en journée, plusieurs fois par jour, centre-ville : "Il était une fois Noël" : lectures de contes d'ABC théâtre

Les enfants et adolescents de la MJC joueront des sketches de Noël ou liront des contes à plusieurs moments de la journée sur la place Jaurès et sur le marché de Noël ! Une animation originale et ludique à laquelle vous pourrez vous adonner : venez, à votre tour, lire à conte de Noël à votre public !

Tél. : 06 64 16 26 83

Samedi 19 à 19h30 :

embrasement de la mairie

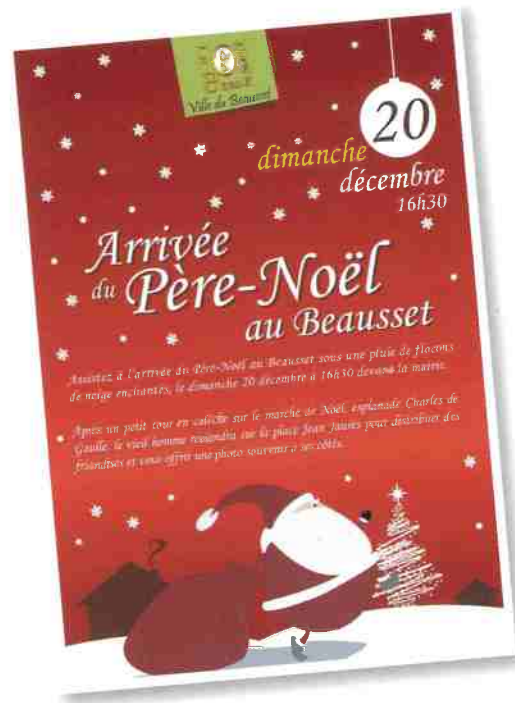
L'Office du tourisme vous offrira un merveilleux spectacle qui en ravira plus d'un. Venez assister à l'embrasement de l'Hôtel de ville, un splendide jeu de lumière sur fond musical à vous couper le souffle.

Dimanche 20 de 16h30 à 20h30 : Photo souvenir avec le père Noël

Le Père Noël arrivera en calèche place Jean Jaurès et fera un tour du village à la rencontre des petits et grands. Les enfants pourront immortaliser ces instants magiques en présence de l'homme à la barbe blanche au stand de photos installé devant la mairie enneigée.

Dimanche 20 à 15h : Concert de Noël

Les plus belles chansons de Disney seront reprises en chœur par Pop Academy sur la place Jean Jaurès ! Tél. : 06 25 53 61 02



JANVIER

Lundi 11 janvier 2016 à 18h30 : espace Azur

Vœux à la population : le Maire entouré son conseil municipal vous présentera ses vœux pour l'année 2016.

Dimanche 17 janvier à 15h : Maison des Arts

Pastorale Bellot organisée par Lou Tiatre d'Oulieulo

Tour de l'amitié Ils l'avaient dit, ils l'ont fait !

Elias et Gréta sont partis le 4 mai 2015 de la place Jean Jaurès au pied de l'Hôtel de Ville, tous les 2 à vélo pour 3 mois d'aventure.

En 5 000 km parcourus, ils ont connu la chaleur, le soleil, le ciel gris, le temps froid, la pluie et même la neige. Ils ont rencontré des amis, s'en sont faits de nouveaux grâce à la chaîne de l'amitié née au Point Presse organisé pour eux à quelques semaines de leur départ.

C'est avec un immense plaisir que nous les accueillerons le mercredi 20 janvier 2016 à 18 heures à l'Espace Azur pour le récit du Tour de l'Amitié 2015.



*Sous le haut patronage de Madame Josette Pons
Député Maire de Brignoles*

Georges Ferrero

Maire

et son Conseil Municipal

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux 2016

et vous convient à célébrer ensemble la nouvelle année

Lundi 11 janvier à 18h30

Espace Azur - Esplanade Charles de Gaulle

